



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU VAL DE MARNE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS

BUREAU DE LA LOGISTIQUE ET DU PATRIMOINE

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

R.C.

**MAITRISE D'ŒUVRE
POUR LA REFECTION DE L'ETANCHEITE ET SECURISATION DES
TERRASSES DU BATIMENT ETRANGERS A LA PREFECTURE DU
VAL DE MARNE**

**MARCHE PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE
(MAITRISE D'ŒUVRE)**

(Article 27 du Décret N° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés public)

**Date et heure limite de remise des offres :
Mercredi 30 août 2017 à 14 h 00**

SOMMAIRE

1. OBJET DU MARCHÉ

1-1. Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

1-2. Objet du marché

1-3. Lieu d'exécution du marché

2. CONDITIONS DU MARCHÉ

2-1. Caractéristiques principales

2-2. Variantes

2-3. Durée du Marché

2-4. Modification de détail du dossier de consultation

2-5. Délai de validité des offres

2-6 Monnaie

2-7. Dossier de consultation

3. PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

1. OBJET DU MARCHE

Le présent marché est un marché public de maîtrise d'œuvre passé sous forme de marché à procédure adaptée selon notamment l'article 27 du décret N° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

1-1. Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

Préfecture du Val de Marne
21/29, avenue du Général de Gaulle
94 038 - Créteil Cedex

Représentée par le Préfet du Val de Marne

1-2. Objet du marché

Le présent marché concerne la mission de maîtrise d'œuvre pour la réfection de l'étanchéité et sécurisation des terrasses du Bâtiment Etrangers à la Préfecture du Val-de-Marne, située 21-29 avenue du Général de Gaulle à CRETEIL (94038), en site occupé.

Ledit marché se décompose en 1 tranche ferme (phase études) et 1 tranche conditionnelle (phase travaux).

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de négocier laquelle pourra porter sur tous les éléments de l'offre.

1-3. Lieu d'exécution du Marché

Préfecture du Val-de-Marne
21-29, avenue du général de Gaulle
94 038 - CRETEIL

Une visite des lieux devra obligatoirement être effectuée par tout candidat avant la remise de son offre. Un certificat de visite sera remis à l'issue de cette visite et il devra être intégré à l'offre.

2. CONDITIONS DU MARCHE

2-1. Caractéristiques principales

La description de l'offre et ses spécifications sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

Les concurrents consultés devront considérer comme strictement confidentiel le dossier de cette opération. Ils ne devront communiquer aucun renseignement sur les études effectuées sans accord écrit préalable de l'organisateur de la consultation.

2.2. Variantes

Les variantes à l'initiative du candidat sont interdites. Le présent marché ne comporte pas de variante obligatoire imposée par le Pouvoir Adjudicateur.

2-3. Durée du Marché

La durée du marché et ses délais d'exécution sont fixés dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Le présent marché entrera en vigueur à compter de la date de notification de l'ordre de service.

2-4. Modification de détail du dossier de consultation

La Préfecture du Val de Marne se réserve le droit d'apporter au plus tard dix (10) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

2-5. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

2-6. Monnaie et langue

Le candidat est informé que le marché sera conclu dans l'unité monétaire EURO et que l'offre devra être transmise en langue française.

2-7. Dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend les pièces ci-dessous :

- Le Règlement de la Consultation (RC),
- L'Acte d'engagement (ATTRI1)
- Décomposition du Forfait de rémunération (DPGF)
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- Vue en plan des terrasses du Bâtiment Etrangers de la Préfecture du Val de Marne

3. PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les candidats fourniront à l'Administration un pli libellé comme suit :

Marché de Maîtrise d'oeuvre : ne pas ouvrir
« Réfection de l'étanchéité et sécurisation des terrasses du Bâtiment
Etrangers à la Préfecture du Val de Marne »

Ce pli contiendra une enveloppe unique comportant la candidature et l'offre.

L'enveloppe comportera les documents relatifs :

1/ à la présentation du candidat, soit :

- Une lettre de candidature sur le modèle du formulaire DC1, complétée, datée et signée par le représentant du candidat <http://www.economie.gouv.fr/daj/marches-publics>
- La déclaration du candidat sur le modèle du formulaire DC2, complétée, datée et signée par le représentant du candidat <http://www.economie.gouv.fr/daj/marches-publics> ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société, si la personne signataire n'est pas le représentant légal de la société
- L'extrait du registre du commerce (KBIS) ou toute pièce équivalente
- Références pour des prestations similaires à l'objet du marché,
- RIB avec IBAN
- Attestation d'assurances

Documents à fournir si la situation du candidat le justifie :

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
-

Documents à fournir par tous les candidats pour apprécier leur capacité professionnelle, technique et financière à exécuter le marché :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global ET le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché, réalisé au cours des deux derniers exercices ;
- Présentation d'une liste des principaux travaux effectués au cours des deux dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé de la prestation ;
- Présentation de l'entreprise indiquant les moyens techniques et humains dont le candidat dispose

2/ à l'offre, soit :

- L'acte d'engagement (AE) ATTRI1 complété,
- DPGF complété
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) à accepter sans modification,
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) à accepter sans modification

L'offre sera examinée en fonction des critères mentionnés ci-dessous :

- *Dossier technique :*
 - ▶ *Moyens techniques*.....**15 %**
 - ▶ *Moyens humains*..... **15 %**
 - ▶ *Références en rapport avec le projet*.....**20 %**
- *Honoraires de Maîtrise d'Œuvre (DPGF)*.....**50 %**

Le dossier technique doit permettre d'analyser :

- quels moyens techniques et humains le candidat compte mettre en place pour réaliser la mission (joindre les CV des personnes désignées, les moyens techniques mis à disposition pour la mission)
- méthodologie qui sera mise en œuvre pour effectuer l'étude (calendrier prévisionnel des différentes étapes avec indication des délais, etc.....).
- Le candidat devra joindre les fiches de présentation des projets similaires (année, montant et le nom du maître d'ouvrage concerné).

Le certificat de visite devra obligatoirement être signé par un représentant du maître d'ouvrage

Date et heure limite de réception des offres Mercredi 30 aout 2017 à 14h00

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus :

**Préfecture du Val de Marne
Direction des Ressources Humaines et des Moyens (DRHM)
Bureau de la Logistique et du Patrimoine (BLP)
21/29, avenue du Général de Gaulle
94038 Créteil Cedex
Tel : 01 49 56 61 93 ou 01 49 56 61 20
Fax : 01 49 56 61 75**

**e-mail : rachid.touabi@val-de-marne.gouv.fr
e-mail : muriel.moreac@val-de-marne.gouv.fr**

Le dossier peut également être téléchargé (version java 1.6 et zip) en se connectant sur la plate-forme des achats de l'Etat à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.gouv.fr> sous la référence **MPPI/2017-02** ou sur le site Internet de la Préfecture du Val de Marne.

Pour les renseignements d'ordre technique :

M. Rachid TOUABI 01 49 56 61 93 ou rachid.touabi@val-de-marne.gouv.fr

Pour les renseignements d'ordre administratif :

Mme Muriel MOREAC 01 49 56 61 20 ou muriel.moreac@val-de-marne.gouv.fr

- **Adresse à laquelle les offres doivent être déposées :**

**Préfecture du Val de Marne
Direction des Ressources Humaines et des Moyens (DRHM)
Bureau du Courrier et des Relations avec les Usagers (BCRU)
21/29, avenue du Général de Gaulle
94038 - Créteil Cedex**

du lundi au vendredi de 9h à 16h jusqu'à la date limite de réception des plis mentionnée ci-dessus.

Le dépôt donnera lieu à la délivrance d'un récépissé.

Si les offres sont envoyées par courrier, elles devront parvenir à la même adresse et dans les mêmes délais par pli recommandé avec avis de réception postal. Le délai postal n'est pas opposable à l'Administration.

Les offres qui ne rempliraient pas ces obligations ne seront pas examinées et seront retournées à leurs auteurs.



PREFECTURE DU VAL DE MARNE

CERTIFICAT DE VISITE DES LIEUX

Prendre rendez-vous auprès de :

Rachid TOUABI 01 49 56 61 93 ou 06 22 99 88 63

Contrôleur de Travaux à la Préfecture du Val de Marne

A placer obligatoirement dans l'enveloppe

**MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE
POUR LA REFECTION DE L'ETANCHEITE ET SECURISATION DES
TERRASSES DU BATIMENT ETRANGERS A LA PREFECTURE DU VAL DE
MARNE**

Nom de la société :

Nom et qualité de son représentant :

Visa et cachet du représentant de la société :

Date de la visite :

Nom et visa du représentant de l'Administration :

